



LA MOBILITÉ POUR L'INTÉGRATION DES PRIMO-ARRIVANTS

SAVOIR BOUGER POUVOIR BOUGER

- ✓ **Une formation mobilité « socle »**
de 5 séances de 3 heures
- ✓ **Une formation complémentaire ASR** de 30 heures
pour les participants qui souhaitent aller vers
la conduite d'un engin motorisé et **permis AM**
- ✓ **Un accompagnement mobilité individualisé**
pour chaque participant

DISPOSITIF

Une offre territoriale d'accompagnement à la mobilité vers des solutions de mobilité alternatives à la voiture.

En appui des parcours d'intégration sociale et professionnelle.

En collaboration avec les acteurs locaux de l'intégration

PUBLIC VISÉ

Ce dispositif s'adresse aux étrangers primo-arrivants :

- Étrangers hors UE
- Détenteur d'un premier titre de séjour depuis moins de 5 ans
- Désirant s'installer durablement en France
- Signataire du CIR

Pour un niveau de langue inférieur au niveau A2.
Orienté par un acteur de l'intégration.

Elodie Eliard

Conseillère en mobilité

02 33 78 19 70

e.eliard@fjt-espacetemps.fr

